

Les 2 jours du Mans Sarthe

INTERNATIONAL HANDISPORT

Samedi 21 et dimanche 22 juin 2014

Présentation

Les 2 jours du Mans Sarthe - Trophées RUSTINES intègrent un challenge international handisport qui se déroule sous forme d'Omniums. Il est inscrit au **calendrier UCI** et classé épreuve C1. Le classement général de chaque Omnium permet d'attribuer aux compétiteurs des points « Ranking ».

3 Omniums sont inscrits au programme de ce Challenge :

- Un Omnium pour la catégorie **Tandems (B)**,
- Un Omnium pour les catégories **C1, C2 et C3**
- Un Omnium pour les catégories **C4 et C5**,

Lors du déroulement des épreuves, certaines catégories seront être regroupées. Les athlètes classés en catégories C1, C2 et C3 sont regroupés de même que les athlètes classés en catégories C4 et C5. Les épreuves chronométrées seront factorisées.

Les Omniums du Trophée International Handisport sont uniquement ouverts aux hommes. Ils se déroulent selon les règles UCI.

L'Omnium Tandems contient 3 épreuves :

- Tournoi de Vitesse avec 200 mètres qualificatif
- Poursuite
- Kilomètre

L'Omnium des catégories **C1, C2 et C3** contient 3 épreuves :

- Scratch
- Poursuite
- Kilomètre

L'Omnium des catégories **C4 et C5** contiennent 3 épreuves :

- Scratch
- Poursuite
- Kilomètre

Le classement général de chaque Omnium sera établi pour chacune des catégories à l'issue des épreuves.

Article 1 : Règlement des courses et particularités

Les courses se déroulent selon règlement UCI.

Article 1.1 : Tournoi de Vitesse

Préalablement au premier tour de compétition, il sera disputé une épreuve qualificative « 200 mètres contre la montre ».

Les 8 premiers temps du 200 m lancé qualifiés pour les séries du tournoi de vitesse.

Tableaux de composition du tournoi de vitesse

Partants	Formule	Epreuve	Composition	1 ^{er}	2 ^{ème}
8	Séries 1 manche gagnante 4 séries à 2 1 ^{ers} qualifiés	1	N1 – N8	N1	Classés selon les temps du 200 mètres
		2	N2 – N7	N2	
		3	N3 – N6	N3	
		4	N4 – N5	N4	
4	1/2 de finale 1 manche gagnante 2 séries à 2 1 qualifié	1	N1 – N4	N1	1D2
		2	N2 – N3	N2	2D2
2	Finale places 3 et 4 1 manche gagnante	1	1D2 - 2D2		
2	Finale places 1 et 2 2 manches gagnantes	1	N1 – N2		

Article 1.2 : Kilomètre

Les tournois de kilomètre se déroulent en 1 phase. Selon le nombre d'engagés, l'organisation se réserve le droit d'imposer le déroulement de l'épreuve avec 2 athlètes en piste. Le classement sera effectué au temps.

Article 1.3 : Poursuite

Les tournois de poursuite se déroulent en 1 phase. Le classement sera effectué au temps. Les distances sont les suivantes :

Catégories	Distances
Tandems	4 kms
C1, C2, C3	3 kms
C4, C5	4 kms

Article 1.4 : Scratch

L'épreuve se déroule sur une distance de 60 tours soit une distance de 15 kilomètres.

Article 2 : Barème des points

Le classement de chacune des courses attribue les points suivants pour le classement général :

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

13 ^{er}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}	21 ^{ème}	22 ^{ème}	23 ^{ème}	24 ^{ème}
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24

- Si un coureur ne prend pas le départ d'une épreuve, il marque le nombre de points du dernier classé de l'épreuve plus 5 points
- Si un coureur abandonne ou est arrêté par les commissaires lors d'une épreuve, il marque le nombre de points du dernier classé de l'épreuve plus 2 points

Article 3 : Classements

Chaque catégorie fera l'objet d'un classement distinct. Le classement général des Omniums se fera à l'addition des points marqués lors des épreuves. En cas d'égalité, les athlètes seront départagées par le nombre de 1^{ères} places obtenues. En cas de nouvelle égalité, par le nombre de 2^{èmes} places obtenues. En cas de nouvelle égalité, par l'addition des temps dans les épreuves chronométrés.

Article 4 : Récompenses

La grille des prix est en cours de définition.

Article 5 : Règles de sécurité

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un coureur de la course si son comportement est jugé dangereux ou s'il possède plusieurs tours de retards lors d'une course. Dans les deux cas, ce coureur peut prendre le départ de la course suivante.

Article 6 : Engagements

Les engagements doivent être réalisés à l'aide du bulletin mis à disposition sur le site internet du vélodrome du Mans. Ils sont à faire parvenir à l'adresse ci-après **avant le 25/05/2014**

Stéphane MERRIEN

5 RUE DU CHAMP DES LOGES

72 190 Neuville sur Sarthe

Tél : 06.74.17.63.31

Courriel : steph.merrien@orange.fr